

**Zeitschrift:** Bulletin généalogique vaudois

**Herausgeber:** Cercle vaudois de généalogie

**Band:** 16 (2003)

**Rubrik:** Rapport présidentiel 2002

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Cercle vaudois de Généalogie

## Rapport présidentiel présenté à l'Assemblée générale du 9 novembre 2002 à Ollon

Mesdames,  
Messieurs,  
Chers membres,

L'année dernière, lors de l'assemblée générale de Moudon, l'archéologue Michel Fuchs nous présentait une conférence tout à fait originale intitulée *Camillii et Macrii : deux familles helvètes à Aventicum*. Aujourd'hui nous avons le plaisir d'accueillir M. Gilbert Kaenel, directeur du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, qui nous parlera de *Nos ancêtres anonymes de Saint-Triphon, du Bronze ancien à Jésus-Christ*, et nous permettra de remonter dans notre arbre sur une période de plus de deux mille ans. Cette conférence exceptionnelle sous-titrée *Balade à travers la célèbre collection Pousaz-Gaud* marquera les quinze ans du Cercle. Je remercie d'ores et déjà l'orateur de tout à l'heure, l'un de mes cousins heureux propriétaire de cette précieuse collection et la Municipalité d'Ollon qui non seulement nous met à disposition cette superbe salle de l'Hôtel de Ville, mais nous offrira également le vin d'honneur à l'issue de cette assemblée.

Mais avant de nous plonger dans cette aventure passionnante permettez-moi de vous présenter un rapide survol des activités de notre association au cours de l'année écoulée.

La fièvre généalogique ne retombe pas ! En effet l'intérêt pour cette science dite auxiliaire de l'histoire se maintient et de nouveaux membres rejoignent régulièrement notre Cercle. La participation active des adhérents à nos diverses manifestations confirme cette tendance et le comité s'en réjouit. Certains d'entre-eux sont également sollicités par les media. Ce fut le cas à diverses occasions dans la presse écrite et dans l'émission de la Télévision suisse romande du mois de juin dernier "Comment ça va ?" consacrée à l'héritage. Cette publicité permet de mieux faire connaître nos activités auprès du grand public.

Durant la période hivernale les stamms permettent aux membres de découvrir les travaux et recherches d'autres personnes. Cette année l'offre fut particulièrement riche, en particulier grâce aux interventions de M. Guy Le Comte (*Charlemagne et les Vaudois*), de M. Pierre-Alain Bezat (*A propos d'un graffiti diffamatoire*) et de Mme et M. Bluette et Serge Lehmann (*Généalogie et histoire de la famille Lehmann*). Au nom du comité je les remercie vivement pour leurs contributions et j'espère que d'autres membres suivront cette voie !

Deux sorties ont également attiré bon nombre de participants. Celle de printemps tout d'abord qui se déroulait sur le territoire de la Commune de Bex avec en particulier la visite du Jardin botanique alpin de Pont-de-Nant agrémentée d'une communication de M. Robert Pièce sur son illustre prédécesseur à la direction des Mines et Salines de Bex : Jean de Charpentier (1786-1855), puis par une visite de l'exposition de sculptures contemporaines Bex&Arts au domaine de Szilassy. En octobre l'exposition William Michaud (1829-1902) concoctée par le Musée historique de Vevey attirait une quinzaine de personnes toutes satisfaites de découvrir l'oeuvre de ce Vaudois exilé au Brésil.

Le 18 avril les membres du Cercle ont eu l'occasion de découvrir l'exposition des Archives d'Etat de Genève consacrée à la généalogie et présentée par son concepteur, l'archiviste adjoint Roger Rosset. Le 6 octobre enfin le Cercle participait à la 7<sup>ème</sup> Rencontre généalogique des Provinces de Savoie organisée à Ugine en France voisine.

Du côté des publications il faut noter une forte activité car mis à part le traditionnel Bulletin généalogique vaudois, qui vous parviendra en fin d'année, nous avons actuellement deux numéros spéciaux en cours de rédaction. Le premier, intitulé *Le Grand Conseil vaudois de 1803*, rendra hommage aux 180 députés de la première séance du Grand Conseil du 14 avril 1803 sous forme de biographie succincte pour chacun d'eux. Cet ouvrage bénéficie du soutien de la Fondation du Bicentenaire Vaud2003.ch et sera distribué gratuitement à tous les membres du Cercle qui conserveront ainsi un souvenir tangible des quinze ans de notre association. Je tiens à remercier tout particulièrement les deux auteurs, Messieurs Pierre-Yves Favez et Gilbert Marion, qui fournissent un travail remarquable pour que le volume sorte à temps.

Le second numéro se veut une réédition partielle et augmentée du BGV 1994 désormais épuisé. Il contiendra trois articles consacrés aux familles de la région de Bex et une liste des premières mentions des patronymes de Bex et Gryon. Grâce à l'heureuse découverte, par les Archives cantonales vaudoises, d'un terrier de 1431 exploré et transcrit par M. Pierre-Yves Favez, le lecteur aura peut-être le plaisir de localiser des ancêtres chablaisiens de cette époque.

Il convient encore de rappeler que les Nouvelles du Cercle et le site internet [www.ancetres.ch](http://www.ancetres.ch) complètent cette offre.

Cette intense activité généalogique suscite bien entendu certaines convoitises et la passion des ancêtres se transforme en un grand marché lucratif. La tendance se remarque en France où depuis plusieurs années déjà diverses sociétés proposent de nombreux services aux généalogistes. L'intérêt pour ce marché a sans doute partiellement motivé quelques historiens, juristes et libraires pour créer une *Chambre des généalogistes professionnels de Suisse romande*, calquée sur le modèle français. Mais il s'agissait surtout "*d'assurer à ses membres un accès normalisé à l'état civil*". En effet de nouvelles directives concernant la consultation de l'état civil récent étaient sur le point d'être appliquées en début d'année. Ces dernières accordaient de très larges facilités aux généalogistes professionnels, cette profession n'étant cependant pas reconnue chez nous. Réagissant dans l'urgence, nous avons sollicité une entrevue avec les membres du Groupe romand de consultation en matière d'état civil, composé des inspecteurs cantonaux de l'état civil. Bien nous a pris car très rapidement M. Pierre Schneider, inspecteur cantonal de l'état civil vaudois, nous a invités à exposer le point de vue de la communauté des généalogistes non professionnels, soit l'écrasante majorité des généalogistes dans ce pays. Peu de temps après nous apprenions, à notre grande satisfaction, que les directives avaient été adaptées de manière à mettre sur pied d'égalité les associations généalogiques de Suisse romande et les dits professionnels. Ces derniers ont interprété cette légitime requête comme un jet de pierre dans leur jardin alors qu'il s'agissait simplement de respecter le principe d'égalité de traitement. La déception fut largement perceptible et un long téléphone de la présidente d'une société internationale de généalogie basée sur la Riviera résonne encore dans les couloirs des

Archives cantonales... Une forme de monopole, recherché ou espéré, venait ainsi de s'évanouir subitement ! Cette reconnaissance par les autorités en matière d'état civil constitue un très beau cadeau pour les quinze ans du Cercle et je remercie encore M. Schneider pour son esprit d'ouverture et sa clairvoyance.

Bien heureusement la généalogie reste une passion pour la majorité d'entre nous ! Et c'est sans aucun doute le cas de Maurice Dougoud qui a décidé de quitter le comité du Cercle après huit ans d'exercice comme représentant du Groupe d'activités généalogiques de Connaissance 3. La gentillesse et la disponibilité de Maurice auront marqué la vie du Cercle et au nom de tous les membres je le remercie pour tout le travail accompli avec bonne humeur et bienveillance et lui souhaite une excellente 'retraite' ! Mes remerciements s'adressent également à tous mes collègues du comité qui sans relâche s'efforcent de faire du Cercle vaudois de généalogie un espace de compétences et de convivialité.

Et pour terminer sur une métaphore botanique peut-être téméraire je dirais volontiers que la généalogie est comparable à la mandragore : elle est réputée rendre le double de ce qu'elle a reçu, mais à condition qu'elle soit traitée avec précaution et respect !

*Pierre-Yves Pièce*

